

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 27 (1947)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Argument  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888644>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Argument

*Il n'est pas courant d'avoir le plaisir d'entendre, dans une même réunion, deux esprits aussi distingués, deux hommes aussi éloquents que M. Carl J. Burckhardt, ministre de Suisse en France et M. André Siegfried, de l'Académie Française. Ce fut le privilège des membres qui assistaient, le 14 juin, à l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France.*

*A l'issue de la séance administrative où chacun apprenait avec une vive satisfaction la réélection de M. Paul de Perregaux à la présidence de la Compagnie pour une nouvelle période de trois ans, M. le Ministre Burckhardt montrait les efforts déployés par les autorités suisses pour faciliter les transactions commerciales avec la France.*

*A ceux qui vouent encore à Descartes un reste d'admiration,*

*A ceux qui savent apprécier le déroulement logique d'un raisonnement aux bases scientifiques irréfutables,*

*A ceux qui sont sensibles au style impeccable d'un grand académicien,*

*A ceux qui se préoccupent de l'avenir économique de l'Europe,*

*Nous conseillons vivement de lire le texte de la conférence de M. André Siegfried qui fut pour tous ses auditeurs un enchantement et une révélation sur notre avenir économique.*

*Nous avons l'honneur d'ajouter à ces deux grands noms celui de M. Reinhardt, directeur de l'Administration fédérale des finances, qui eut récemment l'occasion d'exposer des vues sur la situation des finances fédérales dont la clarté et la sincérité n'échapperont à aucun de nos lecteurs. Ils seront sans nul doute reconnaissants à l'auteur d'attacher un si grand prix à une politique draconienne d'économies et d'en poser les bases avec une précision et une sûreté qui leur donneront l'espoir d'en voir un jour la réalisation. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous confier ce texte.*

*Ceux qui s'intéressent au problème de la formation professionnelle seront intéressés par l'article de M. Soguel qui explique comment la Société suisse des commerçants a créé une organisation entièrement fictive de maisons de commerce où les apprentis peuvent exercer les diverses activités dont ils ne connaîtraient sans cela que les rudiments théoriques.*

*Ce numéro achève, par le compte rendu de notre 29<sup>e</sup> assemblée générale, une année d'activité intense et, croyons-nous, utile. Puisse le présent exercice qui s'ouvre sous les heureux auspices du nouvel accord du 1<sup>er</sup> août 1947, dont nous donnons l'essentiel ici même, voir l'épanouissement des échanges franco-suisses dans une atmosphère de confiance et de liberté.*